

Lettres de Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 39

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lettres de Lausanne.

V.

Ecoute, mon cher Ulrich, quoique l'armistice ait fait poser les armes aux troupes belligérantes et que l'Allemagne respire un moment, ce n'est pas un motif qui doive t'engager à suspendre toute correspondance avec moi. Faut-il nécessairement que tu sois alarmé par la guerre pour penser à tes amis? Serais-tu semblable, en cela, à ces chrétiens paresseux qui n'invoquent la Divinité qu'au moment de la peine? Non, Ulrich, j'aime à croire qu'il en est autrement. Entretenons toujours ensemble le doux commerce de l'amitié; ne laissons point rompre la chaîne de ces relations intimes et sincères qui charment les heures de ceux qui ont besoin de sympathies. J'espère donc te lire dans peu de jours, et je continue ma petite relation, qui a pour but de te faire connaître Lausanne par la pensée, en attendant que tu puisses la connaître et en jouir aussi agréablement que moi.

Suivons la descente de St-Laurent. Quelques pas plus bas que la grotte dont je t'ai parlé, il est une maison assez curieuse par le grand nombre de choses utiles qu'elle a protégées sous son toit, par la variété des institutions auxquelles elle a généreusement ouvert ses portes. Un jeune homme, qui prend sa pension avec moi chez M^{lle} V., rue Chaucrau, et qui n'habite pas Lausanne depuis très longtemps, se souvient d'avoir vu s'installer successivement dans cette arche de Noé, le bureau de la préfecture, l'église libre, le collège Gailard, le culte des Wesleyens, la Société industrielle et commerciale, les bureaux du journal *La Patrie*, des ingénieurs du chemin de fer, l'Union du crédit, la Société de consommation et, enfin, le cercle de la Société internationale des travailleurs, par les fenêtres duquel s'échappent au dehors des bouffées de verbes et d'interjections qui témoignent avec beaucoup d'énergie de sa vie intérieure.

Au bas de la descente de St-Laurent la rue devient si étroite qu'on croirait facilement à un cul-de-sac, à une maladresse de l'édilité et des architectes. Il n'en est rien, mon ami; la disposition de ce quartier est au contraire l'œuvre d'une connaissance approfondie de l'art des constructions. Ce passage, resserré entre deux maisons heureusement rapprochées, ménage la plus agréable surprise: vois maintenant la place de la Palud étaler le bel ovale de son enceinte et montrer, à l'autre extrémité, sa fontaine monumentale! quel ravissant

coup d'œil; quel contraste avec le cul-de-sac de tout à l'heure!

Mais ce qui frappe surtout les regards, c'est l'inégalité du pavé, qui rappelle une mer agitée; des milliers de monticules, de collines capricieuses, de petites vallées s'y partagent l'espace et font de la Palud une des places les plus curieuses de la ville. Tu croiras peut-être, Ulrich, que c'est là le travail des siècles, favorisé par la négligence de l'administration qui, elle aussi, a ses hauts et ses bas? Détrompe-toi, mon ami, il n'est rien ici qui n'ait sa raison d'être. Non, sur cette place de la Palud, où siège une autorité toute paternelle et où la justice a toujours l'œil ouvert... sur sa fontaine, il ne peut rien y avoir d'inutile ou d'imparfait. C'est là que, deux fois par semaine, les alertes et jolies paysannes des environs exposent en vente les plus beaux produits de la campagne et recueillent la récompense de leur travail. La jardinière matinale s'empare du plus haut mamelon, s'assied sur la plus large pierre qui le surmonte et y étale ses fleurs, ses légumes et ses fruits; tandis que les retardataires ou celles qui viennent de localités éloignées trouvent les meilleures places prises et sont obligées de s'installer dans les bas-fonds où leurs petits pois, leurs haricots, leurs melons, sont éclipsés par les concombres, les asperges ou le chou-fleur des régions plus élevées.

Cette disposition de la place en haut-relief, donnant au marché l'aspect d'une exposition agricole ondulée, cette rivalité entre les paysannes, qui consiste à occuper la place la plus commode, le plus haut point du pavé, pour y mettre en évidence la fraîcheur des légumes et le velouté des fruits, sont de puissants stimulants pour la culture des superbes jardins qui embellissent la contrée.

Il y a sur la place de la Palud des choses qui portent en elles un grand enseignement. On ne peut s'empêcher de faire de sérieuses réflexions en voyant l'attitude sévère des deux grands dragons servant de gargouilles, qui s'avancent fièrement, la gueule ouverte, au bord du toit de l'hôtel de ville, comme pour nous rappeler qu'on doit craindre et respecter l'autorité qui siège au-dessous d'eux.

Autour du cadran de l'horloge, une ancienne peinture à fresque nous montre, dans une belle allégorie, que la justice avec le temps parviennent toujours à découvrir la vérité. Il est vrai que cette peinture commence à disparaître sous le voile de la vétusté, mais comme les Lausannois respectent religieusement les

antiquités, on s'est bien gardé d'y toucher ; quand elle aura disparu, on pourra toujours dire : « autrefois, il y avait là, autour du cadran, etc. » Ce souvenir aura bien plus de prestige qu'une peinture restaurée.

Oui, tout est moral, tout est instructif à Lausanne. Sous l'une des arcades de l'hôtel de ville, et pour nous familiariser avec cette idée que la vie n'est qu'un passage, les brancards destinés à transporter les morts sont accrochés au mur, exposés à la vue de tous, comme des voitures de place qui ont l'air de dire aux passants : voulez-vous monter ? ... êtes-vous prêts à partir ? ...

La grande porte d'entrée de l'hôtel de ville est digne d'attention par sa belle architecture. Divers ouvrages donnant une description de la ville de Lausanne nous disent que les colonnes qui font l'ornement de cette porte sont d'ordre ionique, en beau marbre blanc jaspé. — Nous n'avons jamais vu ces colonnes ni blanches, ni jaspées ; peut-être l'étaient-elles dans l'origine ; elles ont aujourd'hui une couleur gris sale moins agréable à l'œil, mais d'un mérite bien plus important, celui d'attester de l'émancipation politique du canton de Vaud et de ses institutions démocratiques. C'est contre ces colonnes que, depuis 1803, on colle, après les élections, les affiches qui font connaître le résultat du scrutin. Et comme chaque affiche apporte avec elle sa couche d'amidon ou de pains à cacheter, c'est à l'épaisseur de la croûte grise qui recouvre le marbre qu'on peut juger de la période d'indépendance du pays et des droits du peuple.

Il me reste beaucoup à dire sur la place de la Palud, où se trouvent encore plusieurs choses intéressantes que nous pourrions visiter prochainement ; tels sont, par exemple, le poste des sergents de ville, la grande fontaine et un café où règne une certaine animation qui te plaira. En attendant d'y partager ensemble un cruchon de bière, j'ai le plaisir de te serrer affectueusement la main.

ADRIEN.

Les derniers rayons de soleil.

A Mlle Louise ***

Vers la fin d'un jour triste et brumeux, jour d'automne,
Quand le soleil couchant déchire son rideau,
Quand d'un beau nimbe d'or le Jura se couronne,
On renaît à l'espoir La nuit vient, on frissonne !
L'illusion d'une heure est un fatal cadeau.

Mieux vaut l'obscurité, le ciel gris, la tristesse,
Le vent humide et froid, précurseur de l'hiver ;
La feuille gémissant sous le pied qui la presse,
Les monts dans le brouillard, le mouvement qui cesse
Et le lac endormi, de vapeurs tout couvert.

Mais revoir le soleil quand il va disparaître,
Admirer son éclat, retrouver sa chaleur.
Sentir sous ses rayons la jeunesse renaître,
Se reprendre à la vie Ah ! cela, c'est connaître,
Savourer le poison contenu dans la fleur.

Vieillir, souffrir, mourir n'est rien si dans ce monde
On marche le cœur vide et le front abattu ;
Si l'on n'a rien aimé, rien pleuré ; si l'on fonde
Son espoir sur le ciel et sur sa paix profonde,
Si l'on a végété plutôt que combattu.

Vieillir, souffrir, mourir, quand tout se décolore,
C'est la loi de la terre, une divine loi.
Mais perdre le bonheur quand on y croit encore,
Voir coucher le soleil sans avoir vu l'aurore,
Ce martyre, ô mon Dieu ! nous vient-il donc de toi ?

Toute joie a son deuil qu'à sa suite elle traîne.
Nous avons pour trésor la chaîne des regrets ;
Chapelet, qu'en pleurant (sur toute heure sereine,
Sur tout bonheur enfin) le souvenir égrène
Quand le cœur ne craint plus les témoins indiscrets.

Jeanne MUSSARD.

Nous empruntons les lignes suivantes à une correspondance adressée au *Siècle* par M. Victor Borie :

« Je n'ai point la prétention, dans mes modestes Revues scientifiques, de faire la leçon ni aux inventeurs, ni aux savants ; je me borne à signaler les choses utiles dans l'espoir que nos lecteurs en tireront quelque profit. Je viens de lire la *Gazette des hôpitaux* et j'y trouve un fait considérable, si l'observation se vérifie. Je m'adresse aux pères de famille : quel est celui d'entr'eux qui n'a pas frêmi au seul nom du croup ! Eh bien ! d'après la *Gazette des hôpitaux*, qui est un journal sérieux, M. le docteur Laugardière, de Saint-Paul-Lisonne, aurait trouvé un remède contre le croup et par conséquent contre l'angine couenneuse.

Du 25 septembre 1865 au 25 janvier 1866, une épidémie de croup se déclara à Saint-Paul-Lisonne : douze cas, douze morts ! « Les traitements employés ne me donnant plus d'espoir, écrit M. Laugardière, je me mis à en chercher un nouveau et je me fis d'abord cette question : qu'est-ce que le croup ? La pensée me vint subitement que les fausses membranes que j'avais vues sur d'anciens vésicatoires au bras, sur des plaies aux pieds, etc., avaient une ressemblance frappante avec le champignon qui se développe sur le raisin, auquel on a donné le nom d'oïdium ; et comme je savais que le soufre guérit l'oïdium, il me restait à faire l'expérience de ma comparaison. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Je fus appelé, le 25 janvier, dans un village où deux enfants venaient de mourir du croup ; une petite fille était atteinte dès la veille et la suffocation marchait à grand pas. Je me fis apporter de la fleur de soufre, j'en délayai une cuillerée à bouche dans un verre d'eau et recommandai d'en faire prendre par cuillerée à bouche d'heure en heure, après avoir agité le mélange. Le lendemain, l'enfant allait mieux. Nouvelle potion pour la journée. Le surlendemain, l'enfant est guérie et n'a plus qu'une toux grasse que j'attribue aux fausses membranes qui flottent dans la trachée-artère. Deux jours après, une brusque quinte de toux les expulse par morceaux de la grosseur chacun d'un gros haricot. »

Une cure ne suffisait pas pour asseoir une opinion sur le nouveau remède. Du 25 janvier au 25 mai dernier, six autres cas de croup bien caractérisés sont traités par la fleur de soufre : six guérisons !

Pendant une absence du docteur, au mois d'avril, deux cas se présentèrent ; traités par les anciens moyens, ils furent promptement mortels.